



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Linklaters LLP  
Paris - 75008  
25 Rue de Marignan**

DATE  
**24/11/2021**

LIEU  
**25 Rue de Marignan  
Paris 75008**

PARTICIPATION  
**80 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**



**Matinale**

## **Actualité réglementaire dans le secteur bancaire - Dominique Laboureux, Secrétaire général de l'ACPR**

### **Evénement en présentiel**

**Intervenant : Dominique Laboureux, Secrétaire général de l'ACPR**

L'AEFR est très heureuse de recevoir Dominique Laboureux pour un exposé-discussion sur les principaux enjeux de la réglementation bancaire.

Il abordera notamment les thématiques suivantes :

- la résilience des banques lors de la crise Covid et les défis de la sortie de crise
- la transposition de Bâle 3 en Europe
- le parachèvement de l'Union bancaire
- les défis de la finance digitale
- la prise en compte des risques climatiques et environnementaux dans la réglementation et la supervision bancaire.

Ce sera pour lui également l'occasion de répondre à toutes questions sur les thématiques d'actualité de la réglementation bancaire en France et en Europe.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et en droit des affaires, Dominique Laboureux a rejoint la Banque de France en 1988. Dans un premier temps, il a travaillé au sein de l'institution en tant qu'adjoint à la direction en charge des Systèmes de paiements et des infrastructures de Marchés, avant de rejoindre en 1993 la Commission bancaire pour devenir directeur adjoint du contrôle sur pièce de 2004 à 2007. Il est nommé en 2007 directeur du département des Politiques et de la Recherche de la Commission bancaire, fonction qu'il conserve au sein de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) à sa création, en mars 2010. De 2011 à 2013, Dominique Laboureux est directeur de la Direction Financière et du Contrôle de gestion de la Banque de France, pour laquelle il représente l'institution sur les questions de budget, de comptabilité et de revenu monétaire auprès de la Banque Centrale Européenne. En 2013, il est chargé de créer la direction de la Résolution au sein de l'ACPR puis en décembre 2014, il est nommé Membre du Conseil de la Résolution Unique nouvellement créé à Bruxelles, où il est chargé en particulier de la planification de la résolution. Dominique Laboureux est nommé en octobre 2019 Secrétaire général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Dominique Laboureux présente de par son parcours une forte expérience et une compétence reconnue en termes de supervision financière, ainsi qu'une très bonne connaissance des institutions européennes.